

La SELARL D'AVOCATS
Maxime ROUILLOT - Franck GAMBINI
12 Boulevard Carabacel (06000) NICE
Tél. 04.93.80.48.03 - Site internet : www.rouillot-gambini.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

A NICE (06000), 4 bis boulevard Dubouchage, Palais Jacqueline
LOT 13 : **UN APPARTEMENT** avec chambre de bonne et **CAVE**

ADJUDICATION JEUDI 28 MAI 2026 à 9H

Au Palais de Justice de NICE, place du Palais à NICE
Le Ministère d'un Avocat au Barreau de NICE est obligatoire pour enchérir

CETTE VENTE A LIEU A LA REQUETE DE :

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble dénommé « **PALAIS JACQUELINE** » sis à NICE (06000), 4-4 bis boulevard Dubouchage, représenté par son syndic en exercice, le CABINET SYNGESTONE, SARL inscrite au RCS NICE sous le n°395049018 dont le siège social est sis 40-42 rue Barberis (063000) NICE, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège - Ayant pour Avocat : la SELARL D'AVOCATS ROUILLOT - GAMBINI, du barreau de NICE.

DESIGNATION : Dans un ensemble immobilier dénommé Palais Jacqueline sis à NICE (Alpes-Maritimes) 4 bis boulevard Dubouchage, élevé sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de six étages, cadastré section LB n° 174 pour 10a 59ca : **LE LOT NUMERO TREIZE (lot 13) : Un appartement** situé au deuxième étage de l'immeuble formant le lot numéro treize du deuxième groupe d'appartements contigu au Palais Caraveu. Il est divisé en : hall, vestibule, salon sur le boulevard ainsi que deux chambres dont une avec cabinet de toilette et penderie, une autre chambre sur la cour avec penderie, salle à manger sur la cour, cuisine,

office salle de bains, water-closets. Une chambre de bonne située au deuxième étage du bâtiment au fond de la cour portant le numéro quatre. Et **une cave** au sous-sol portant le numéro dix. Et les vingt/quatre centièmes (20/400^{èmes}) des parties communes générales.

Le **syndic** de la copropriété est le CABINET SYNGESTONE, SARL sis 40-42 rue Barberis (063000) NICE.

Le bien est **inoccupé** au jour du descriptif.

Certificat de superficie : 133,51 m².

Mise à prix : 80.000 €

(QUATRE VINGT MILLE EUROS)

[Consignation par chèque de banque de 8.000 € libellé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre ou caution bancaire]

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE le **18/09/2025 - RG n°25/00117** - Le cahier des conditions de vente est consultable au greffe du Tribunal Judiciaire et au cabinet d'avocats ci-dessus mentionné.

VISITES sur place sous la conduite de la SELARL TOURNOUX MOUGENOT BON & Associés (TMBA), Commissaires de justice associés à NICE (06000) :
- Lundi 11 mai 2026 de 14 h à 15 h - Mardi 19 mai 2026 de 10 h à 11 h
Il est inutile de prendre rendez-vous. LA SELARL ROUILLOT - GAMBINI